

Présentation du Projet ValCoqAgri
Judi 09 octobre 2014 – 10h30 – Blainville sur Mer

Discours de Louis TEYSSIER,
Président du Comité Régional Conchylicole, Normandie Mer du Nord

Bonjour à tous,

Je tiens tout particulièrement, à vous remercier tous de votre présence.

Elle témoigne de l'attachement que vous portez à la démarche ValCoqAgri, que le Comité Régional Conchylicole Normandie Mer du Nord porte aux côtés de Normandie Fraîcheur Mer.

Je remercie d'ailleurs Normandie Fraîcheur Mer et son Vice-Président, Patrick JEANNE, ici à mes côtés, de m'avoir laissé le privilège d'introduire aujourd'hui la présentation du projet ValCoqAgri.

Mais avant celle-ci, il me faut vous introduire en quoi ce projet consiste et quels objectifs il poursuit.

Conchyliculteurs, pêcheurs et agriculteurs se sont associés, au travers de leurs structures professionnelles, afin d'initier l'usage comme amendement calcique en agriculture des sous-produits coquilliers : les coquilles d'huîtres et de Saint-Jacques. De cette volonté est né le projet ValCoqAgri.

Porté par Normandie Fraîcheur Mer, ce projet a été conduit en partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord, mais aussi les Chambres d'Agriculture du Calvados et de la Manche et la Société d'Investissement et de Développement pour les Légumes de Basse-Normandie (le SILEBAN), sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui.

En effet, c'est avec leur collaboration que le projet ValCoqAgri a pu mettre en évidence l'intérêt des sous-produits coquilliers broyés comme amendement calcique agricole, notamment aux travers des tests de culture réalisés dans la Manche et dans le Calvados, à la fois sur des cultures céréalières et légumières.

Il s'agit certes d'un amendement moins efficace que les amendements calciques normalisés qui permettent de remonter rapidement le pH acide des sols. Mais les sous-produits coquilliers broyés ont montré un réel intérêt pour une utilisation en chaulage d'entretien des sols, avec des possibilités d'incorporation de 15 à 30 Tonnes par hectare tous les 5-7 ans et un effet pH ressentit après quelques mois d'incorporation.

Le projet ValCoqAgri a aussi démontré la proximité directe qui existe entre les zones de production des sous-produits coquilliers et les terres agricoles qui nécessitent un entretien du pH, pour une meilleure production agricole.

Ainsi, les 6500 tonnes de sous-produits coquilliers que génèrent chaque année les activités de conchyliculture et de pêche en Basse-Normandie sont susceptibles de pouvoir être incorporées localement dans les sols agricoles.

Au regard des 15-30 Tonnes incorporables par hectare, 300 ha de terres agricoles par an pourraient bénéficier des sous-produits générés ;

La présentation aujourd'hui du contenu de la Charte d'Usage ValCoqAgri, aux représentants des collectivités de Basse-Normandie et au représentant de l'Etat, Jean CHARBONNIAUD, Préfet de Basse-Normandie, marque une étape importante de ce projet : la définition de

conditions pratiques de traitement et d'usage des sous-produits coquilliers par les 3 filières professionnelles (pêche, conchylicole et agricole), dans le respect des enjeux environnementaux.

La charte définira donc un ensemble de principes permettant d'éviter toute nuisance ; et en particulier :

- L'utilisation de sous-produits coquilliers broyés, dans un calibre inférieur à 8cm, et inertes, c'est-à-dire sans présence de chair,
- Le stockage, sans amoncellements excessifs, en volume et en durée, sur des sites de stockage appropriés et en champs, éloignés des habitations, des voies publiques et des points liés à l'eau (fossés, berges, puits, forages, etc...),
- Des transports, courts et rapides, hors dimanche et jours fériés, après évacuation des écoulements éventuels, pour éviter ceux-ci lors du transport sur les routes empruntées.

Cette charte et l'ensemble de ces conditions devront permettre de voir s'engager des initiatives locales réunissant conchyliculteurs, mareyeurs et agriculteurs, afin de structurer des réseaux de collecte, de broyage, et d'utilisation.

Ils permettront aux uns de valoriser leurs sous-produits et aux autres de trouver une nouvelle source d'approvisionnement en calcaire, pour chauler les terres...

Le projet ValCoqAgri démontre ainsi une nouvelle fois, que c'est dans la proximité que des solutions simples et durables peuvent être trouvées !

...

Je ne pourrais pas finir, avant de donner la parole à leurs élus, sans remercier l'ensemble des partenaires, des collectivités et des services de l'Etat qui ont participé activement par leur contribution technique et financière à ce projet. Celui-ci n'aurait pu aboutir également sans eux.

Je veux citer :

- L'ensemble des structures professionnelles qui ont participé aux travaux et au Comité de Pilotage du projet ValCoqAgri : Les Chambres d'Agriculture du Calvados et de la Manche, le Sileban, le CRPM, l'OPBN, NFM et le CRC,
- L'ensemble des professionnels des filières pêche conchyliculture et agriculture, qui ont participé directement aux travaux,
- L'ensemble des collectivités : Les Conseils Généraux de la Manche et du Calvados et le Conseil Régional de Basse-Normandie,
- L'Etat français, au travers des DDTM et DDPP du Calvados et de la Manche, de la DREAL Basse-Normandie, de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture de Région
- et enfin, l'Europe,